

260
Lettre de Trivicro 27. Août 1858.

288
M. Negrelli, à M. Stephenson.

On lit dans la Gazette autrichienne du 26 septembre.
Vienna, 20 septembre 1858.

205

Le N^o 136 de notre journal contient une lettre de M. Negrelli à M. Stephenson, dans laquelle il fait justice de ce que ce dernier a dit dans le Parlement anglais contre l'exécution du canal de Suez. M. Stephenson a ensuite adressé au Times une réponse à la lettre de M. Negrelli; la traduction de cette réponse, qui a été imprimée aussi sous forme de brochure, nous est parvenue de la part de M. Stephenson avec la demande de l'insérer en entier dans nos colonnes. M. Stephenson, en nous faisant une telle demande, a oublié que les journaux continentaux sont loin d'égaliser en étendue les journaux de son pays. Un article, qui remplit une colonne et demie en petite caractères dans le Times, et qui compose une brochure de 20 pages, aurait pris la presque totalité de notre journal. Nous n'étions pas non plus autorisés à en faire un extrait, et si nous le faisons maintenant, c'est uniquement pour rendre compréhensible la réponse de M. Negrelli.

La Gazette autrichienne donne en effet une analyse très-complète de la lettre de M. Stephenson, suivie de la réponse de M. Negrelli, qui n'a été retardée que par la maladie à laquelle il a malheureusement succombé.

Voici le texte de cette réponse :

Vienna, 20 septembre 1858.

Monsieur le rédacteur,

Le Times du 3 août publie la réponse de M. R. Stephenson à ma lettre du 18 juin concernant le discours prononcé par cet honorable membre de la Chambre des Communes sur l'affaire du percement de l'isthme de Suez dans la séance de 1^{er} juin au parlement anglais.

L'honorable gentleman, en voyant dans ma lettre des faits qui rectifient ses assertions, semble être arraché à ce repos olympien, d'où ni les réputations de M. Paléocapa, ni celles du président M. Corraï, ni celles de l'Académie des sciences, de l'Institut impérial de France ne parvenaient à le faire sortir. Tous ces hommes ont signé leurs noms, ils n'étaient pas des anonymes, et leurs noms sont au moins autant estimés dans le monde scientifique que celui de M. Stephenson.

Néanmoins M. Stephenson s'est tenu jusqu'au moment où il m'a honoré d'une réponse, ce qui prouve que les vérités exposées dans ma lettre avec le plus de ménagements possible avaient frappé juste. Ces vérités ne sont affaiblies ni par la longueur de la réponse de l'honorable gentleman, ni par le ton injurieux qu'il a pris, et encore moins par le poids de ses arguments.

M. Stephenson se condamne lui-même dans sa lettre. Il y a démontré lui-même tout le néant de son opposition contre l'exécution du Canal, et ceux qui ne sont pas aveuglés par des préjugés peuvent en juger.

Ni l'appel à Alexandre le Grand ou à des hommes honorables de notre temps qui connaissent aussi peu que lui la situation et la configuration de l'isthme, ni l'invocation équivoque qu'il étale dans sa lettre, ne sauraient donner quelque appui digne de remarque aux conclusions défavorables et tirées par les cheveux de M. Stephenson, en face des recherches exactes et scrupuleuses de la Commission internationale et le jugement qu'elles ont produit à savoir, que, le Canal est possible et que son exécution ne rencontre pas d'obstacles extraordinaires. En ce sens il serait superflu de continuer la polémique provoquée non par moi, mais par ses affirmations hasardeuses prononcées au sein du Parlement britannique.

Mais plusieurs erreurs, dont la rectification ne doit pas être négligée, se sont encore glissées dans la longue lettre de M. Stephenson, et je vous prie, monsieur le rédacteur, dans l'intérêt de la grande entreprise, de prêter encore une fois les colonnes de votre journal à cette seconde rectification.

La Convention de la Société d'études du Canal³ de Suez, dans laquelle étaient fixés les devoirs de toutes les parties contractantes, n'a été conclue à Paris que le 30 novembre 1846. Ainsi donc M. Bourdaloue ne pouvait pas, au moins de septembre de la même année, c'est-à-dire trois mois avant la conclusion du traité, partir pour l'Égypte afin d'en commencer l'exécution. Et partir de là, il n'y avait plus de motif pour M. Stephenson, qui tenait à la différence de niveau, d'explorer l'isthme de Suez; mais dans le Comptes-rendu de la Société d'études, il ne se trouve pas du tout, que je sache, la somme de 4.500 livres sterling dont M. Stephenson prétend avoir payé le tiers.

Que M. Stephenson, surchargé d'affaires et pour fortifier sa santé, soit venu en Égypte en automne 1850, avec son yacht, ou n'importe par quel autre moyen, et qu'il se soit laissé conduire par un Capitaine dans le désert jusqu'à une certaine distance, cela ne peut en aucune manière démentir ce que je maintiens à savoir, qu'il n'a pas visité l'isthme de Suez jusqu'à Sêluse. Au contraire, la description de son excursion dans le désert ne fait que confirmer tout ce que j'avance.

M. Stephenson a fait une seconde fois ce même voyage en 1854, parce que, comme il dit dans sa lettre, son yacht ayant été brûlé à Cowes, toutes ses curiosités recueillies sur le plateau du nord ont été dévorées par le feu. C'est dans ce voyage, et probablement de cet élastique "plateau du nord", que M. Stephenson a pu voir et examiner tout l'isthme jusqu'à la Méditerranée, et qu'il s'est confirmé dans son opinion sur l'impossibilité du Canal. On disait alors que M. Stephenson avait entrepris ce voyage non à cause de sa santé, mais en vue de l'établissement d'un Chemin de fer, et qu'il en avait été suffisamment récompensé par le Vic-Roi. L'époque du voyage coïncide avec le projet et l'exécution du Chemin de fer, et explique pourquoi justement alors M. Stephenson s'est convaincu de l'impossibilité du Canal. Mais, suivant ses propres paroles, il n'a vu qu'une partie de

L'isthme, et rien du golfe de Pélose.

4)

Néanmoins il déclare impossible l'établissement d'un port à cet endroit. De son côté, la Commission internationale, qui a exploré pas à pas l'isthme entier et examiné minutieusement le golfe de Pélose, s'est convaincue qu'il n'y a presque rien à craindre des vents, et que les eaux du Nil n'y amènent pas non plus du sable, du limon ou d'autres matières. M. Stephenson parle, suivant ses conjectures, de choses qu'il n'a pas vues. Le rapport signé par M. M. Conrad, Lieussou et Mauby lui prouve le contraire; seulement il faudrait qu'il se donnât la peine de le lire.

Je suis loin de vouloir défendre à quelqu'un d'adopter son opinion particulière; mais ce que l'on dit dans le Parlement est pour le public, et si M. Stephenson se met à cheval sur la science, il faut aussi qu'il puisse se tenir en selle et qu'il ne craigne pas les adversaires.

Quant à ce pénible rapprochement des époques pour en déduire le reproche que j'ai retarvé jusqu'en 1855 la publication de mon avis sur le canal, je fais observer à M. Stephenson que mon rapport, avec des plans, a été déposé dans les archives publiques des ministères des finances et du Commerce de Vienne, et ensuite aux Chambres de Commerce de Venise et de Trieste. Dès plus, immédiatement après la publication du projet de M. Talabot, je n'ai pas manqué de faire mes réserves par écrit, sur quoi on m'écrivit de Paris, pour me rassurer, que le projet n'émanait pas de la Société d'études, mais qu'il devait être considéré comme une affaire privée de M. Talabot. De cette manière il n'y a plus de motif de combattre publiquement ce projet de M. Talabot, précisément parce que j'aime à laisser à chacun son opinion particulière. Les documents en question se trouvent chez moi à la disposition de M. Stephenson ou de tout autre.

Le n'est que lors de l'entrevue de 1855 à Paris que je compris parfaitement que M. Stephenson n'avait jamais pris au sérieux la Société d'études et que dans de telles conditions il n'y avait pas à penser à poursuivre.

4

Ainsi, après avoir travaillé pendant 20 ans à la réalisation de cette grande entreprise et poursuivre le même but sans arrière-pensée, franchement et loyalement, je me joignis aussi ouvertement que franchement, sur l'invitation de M. de Lesseps et après l'autorisation des ministres, à la Commission internationale chargée de l'exploration de l'isthme de Suez, et avec la ferme volonté de persévérer jusqu'à la réalisation non pas d'une pensée française, mais d'une pensée datant de plusieurs siècles.

L'assertion injurieuse de M. Stephenson que ma participation aux travaux de la Commission internationale avait pris en 1855 une forme commerciale, je la renvoie avec indignation. L'honneur n'est pas à vendre en Autriche et que l'honorable gentleman le sache: ni moi, ni aucun autre membre de la Commission internationale, enthousiasmés de la grandeur de l'idée, nous n'avons accepté aucune indemnité pour nos travaux.

Quant aux plaisanteries de M. Stephenson et à l'écluse de Teddington qui empêche que la marée ne monte jusqu'à Windsor, je me tais en rougissant au nom de la science, et que'il suffise, pour rassurer M. Stephenson que le calcul des effets de la marée dans le Canal de Suez est fait et publié depuis longtemps. Si M. Stephenson avait connu le projet de la Commission internationale, il se serait aperçu que M. Liousson avait fait depuis longtemps ce calcul comme étant une des bases du projet. Il est joint au rapport de la Commission, et fixe avec pleine exactitude la hauteur de l'eau dans le canal et dans les ports pour tous les temps. Quant on parle de cette question au nom de la science, il faut avoir lu ce document. M. Stephenson, en l'ignorant, prouve au moins qu'il est très-peu consciencieux.

La lettre publiée dans la Gazette autrichienne du 18 juin a été réellement écrite par moi, d'un bout à l'autre, car je n'ai pas l'habitude de vendre mon nom. C'est à tort que M. Stephenson se plaint du contenu, la lettre ne se rapportant qu'à des paroles prononcées devant le Parlement, dans lesquelles il n'a pas seulement attaqué

Desferres
fin des Vicarats
zu Grimsdorf
mitglied im Juri.

le projet, mais toute la Commission internationale à qui
je regarde comme un honneur d'appartenir. Et comme
il semblait aller jusqu'à faire partager son opinion
par "l'Autrichien", je me suis bien vu obligé de me défendre.
Personne en jugeant avec impartialité n'y verra un manque
de loyauté. M. Stephenson a publié sa réponse sous forme de
brochure, mais en omettant ses propres paroles cités dans ma
lettre, et qui sont la base même de toute controverse. Une telle
omission est-elle loyale? C'est la question.

Après tout, la fin de la réponse de l'honorable
gentleman, où il déclare n'avoir rien à objecter au Canal
s'il pouvait donner des profits commercialement parlant,
semble assez étrange. Il serait intéressant si l'on pouvait
établir entre les deux mers un Canal semblable au Bosphore
et aux Dardanelles, etc. etc. On peut poser la question: ce
Canal alors serait-il néanmoins d'un bon profit? Y a-t-il
une différence de niveau de trente pieds entre la mer Noire et
la mer de Marmara? Ou la marée est-elle si puissante dans
le Bosphore et les Dardanelles qu'elle produise le courant que
voit M. Stephenson? Comment l'honorable gentleman
peut-il concilier toutes ces contradictions?

Je répète donc de mon côté que je crois plus
fermement que jamais à la possibilité d'ouvrir avanta-
-geusement le canal de Suez, et je recommande à M.
Stephenson une étude assidue des documents.

Negretti,
membre de la Commission internationale
pour le percement de l'isthme de Suez.

Extrait de l'Isthme de Suez (1858) p. 529.